

## FORMATION AUX RISQUES DU TRAVAIL EN HAUTEUR - PYLONE-

### Objectif :

#### Généraux

De maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur

#### Opérationnels

*Le stagiaire sera capable*

D'identifier et d'évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser. Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collectives et individuelle). D'utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).

#### Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

#### Personnes concernées :

Toute personne appelée dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnel à des travaux en hauteur.

Reconnaissance de l'aptitude aux travaux en hauteur par la médecine du travail.

#### Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

### Méthodes pédagogiques :

Films, projections et équipements pédagogiques.

Formation théorique (exposés, question et exercices) et pratique sur : La manipulation des EPI apportés par chaque stagiaire.

La manipulation des EPI apportés par le formateur.

La mise en situation réelle et étude de cas de condition de travail en hauteur, accompagné d'actions correctives.

### Moyens d'évaluation :

Evaluation de chaque candidat sur l'ensemble des exercices proposée.

### Après examen :

Une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

### Délais d'accès :

Dès contractualisation

### Suite de parcours :

Formation travail en hauteur, utilisation d'un échafaudage fixe ou roulant...

### Débouchés :

Peintre, agent de maintenance, agent d'entretien...

## PROGRAMME

### Théorie

- 🌐 Travaux en hauteur en sécurité (accidents et prévention, contexte réglementaire et responsabilité)
- 🌐 Caractéristiques des moyens de protection collective (moyens fixes et mobiles, appareils d'élévation de personne, le balisage et la signalisation)
- 🌐 Caractéristiques des moyens de protection individuelle (classes d'ancrages, casques, antichute et supports d'assurage, absorbeurs d'énergie, harnais et accessoire de liaison, pratique des nœuds sur corde).
- 🌐 Choix d'un dispositif de protection individuelle (étude des risques, accrochage du harnais, facteur de choix du dispositif de protection, conséquence d'une chute, vérification et autocontrôle).
- 🌐 Réglementation (normes, décrets, directives)

### Pratique

- 🌐 Le formateur s'adapte au cas par cas à chaque situation de travail.
- 🌐 La formation et s'effectue sur le(s) site(s) et avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires :
- 🌐 Exercices pratique d'intervention sur pylône
- 🌐 Elaboration de la méthodologie permettant la mise en place d'ancrages provisoires, l'utilisation de la bonne liaison antichute et du bon système de préhension.
- 🌐 Pose et dépose d'antenne.

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes*

## MODALITES :

**Effectif du groupe :** 1 à 6 personnes maximum

**Durée formation :** à partir de 14 heures

**Lieu :** Intra ou Interentreprises

**Dates :** consultez notre planning ICI

**Tarif :** à partir de 550,25€

*Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.*

*Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap*

